



TOUS
au
COMPOST!

**Ma Collectivité s'engage
vers une gestion économe des espaces verts publics**
Forum - 28 mars 2023 - Sermersheim

1. Synthèse de l'enquête 2022

Les pratiques de gestion des déchets verts d'entretien en Alsace Centrale
SMICTOM d'Alsace Centrale

2. Accompagnement des communes

Outils à disposition, page internet dédiée, partenaires territoriaux
SMICTOM d'Alsace Centrale

3. Témoignage de la commune de Sermersheim

La gestion différenciée des espaces verts publics
Fernand WILLMANN, Maire

ENQUÊTE 2022

**Gestion des
déchets verts
d'entretien**

Pascal STRIEVI

Maître composteur - SMICTOM



Enquête sur les pratiques de gestion des déchets verts

Contexte

- Apports de déchets verts conséquents en déchèterie, mais moins de production qu'au niveau national grâce aux actions menées depuis 2002.
- Problématiques récurrentes : brûlage et dépôts sauvages

Objectifs qualitatifs de l'enquête

- Connaître les pratiques pour renforcer les liens et les relais sur le terrain
- Identifier les besoins : actions avec citoyens, gestion in situ, communication...
- Etudier la possibilité de filière broyat : matière disponible, actions de broyage...
- Faire partager les expériences entre collectivités

70 communes ont répondu

- Canton d'Erstein : 83 %
- Pays de Barr : 60 %
- Ried de Marckolsheim : 72%
- Sélestat : 92 %
- Val d'Argent : 75 %
- Vallée de Villé : 89 %

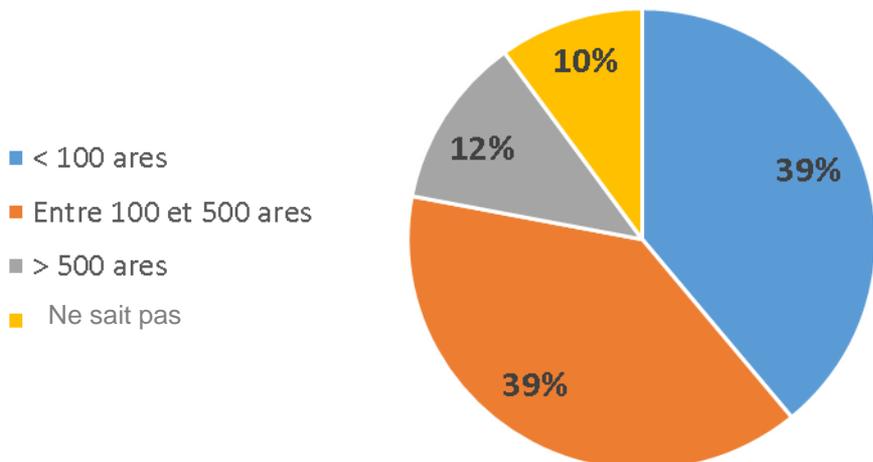
Répondants

- Elu = 51 %
- Agent technique = 34 %
- Elu et agent = 15 %

Des situations très hétérogènes

Les 2/3 des communes déclarent être autonomes dans la gestion de leurs déchets verts.

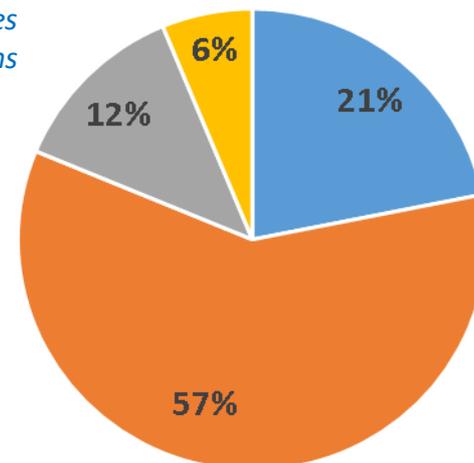
Surface d'espaces verts à gérer



Moyens humains

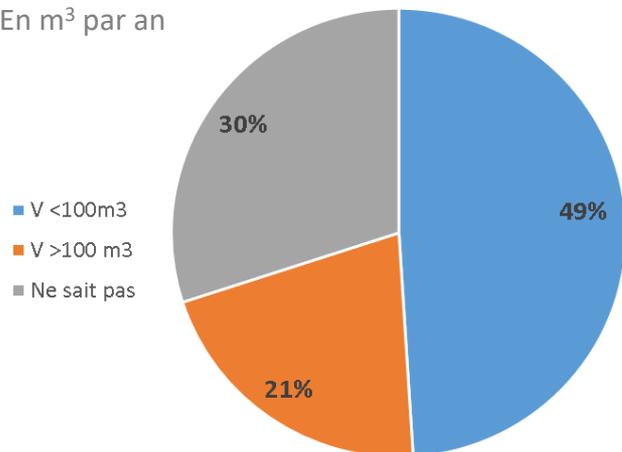
Remarque : certains chiffres peuvent englober des missions autres que l'entretien des EV

- ETP <1
- Entre 1 et 2 ETP
- ETP > 2 (3 à 17)
- Externalisation



Estimation du volume de déchets verts à traiter

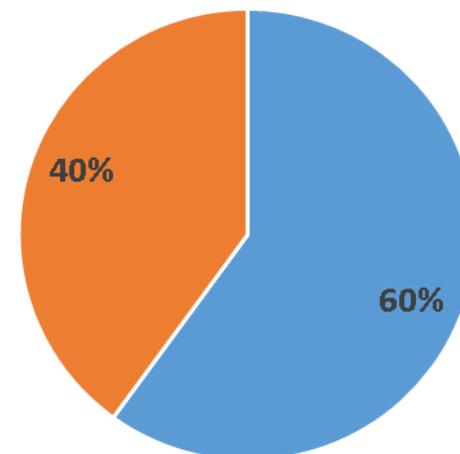
En m³ par an



Utilisation de la déchèterie

- Aucun dépôt
- Dépôt partiel ou intégral

Remarque : dépôts de 1 à 50 m³, 2 communes autour de 100 m³

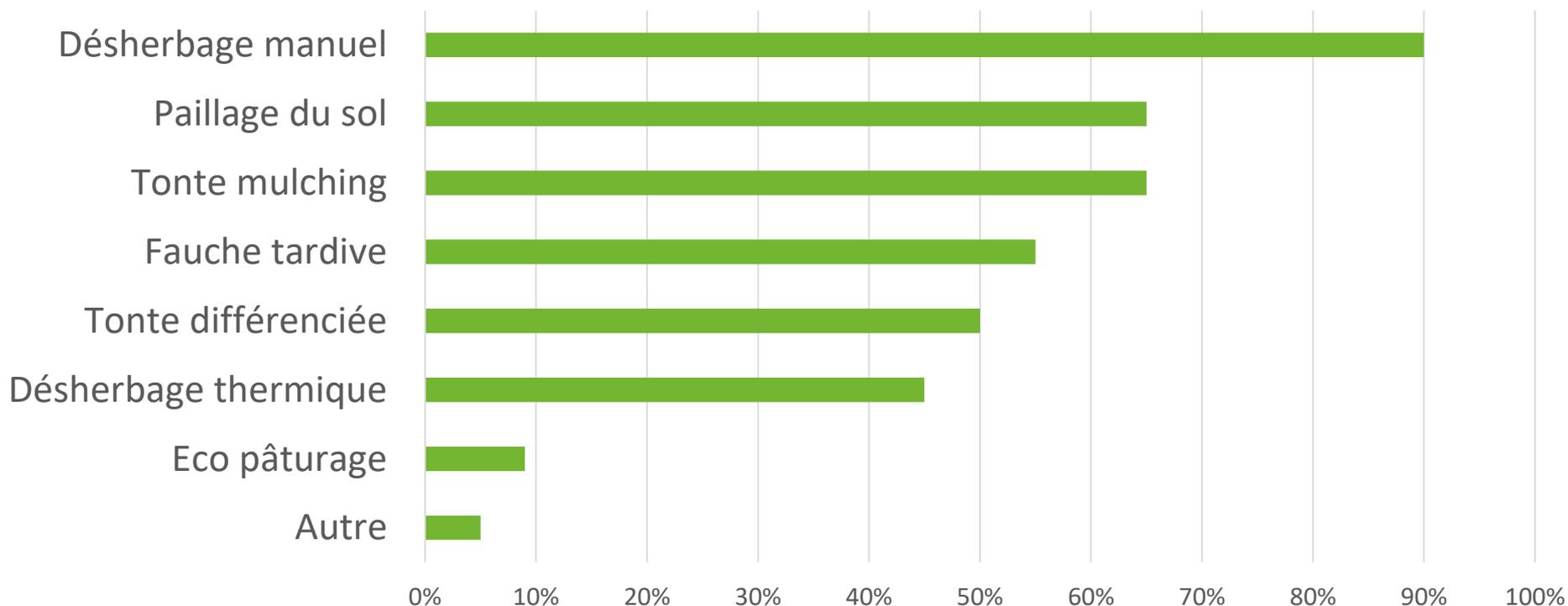


Des techniques de gestion des déchets variées et vertueuses

93% des communes ont mis en place des techniques pour limiter les tontes.

La pratique du zéro phyto semble s'être généralisée conformément à la réglementation.

Quelles techniques d'entretien avez-vous mises en place ?

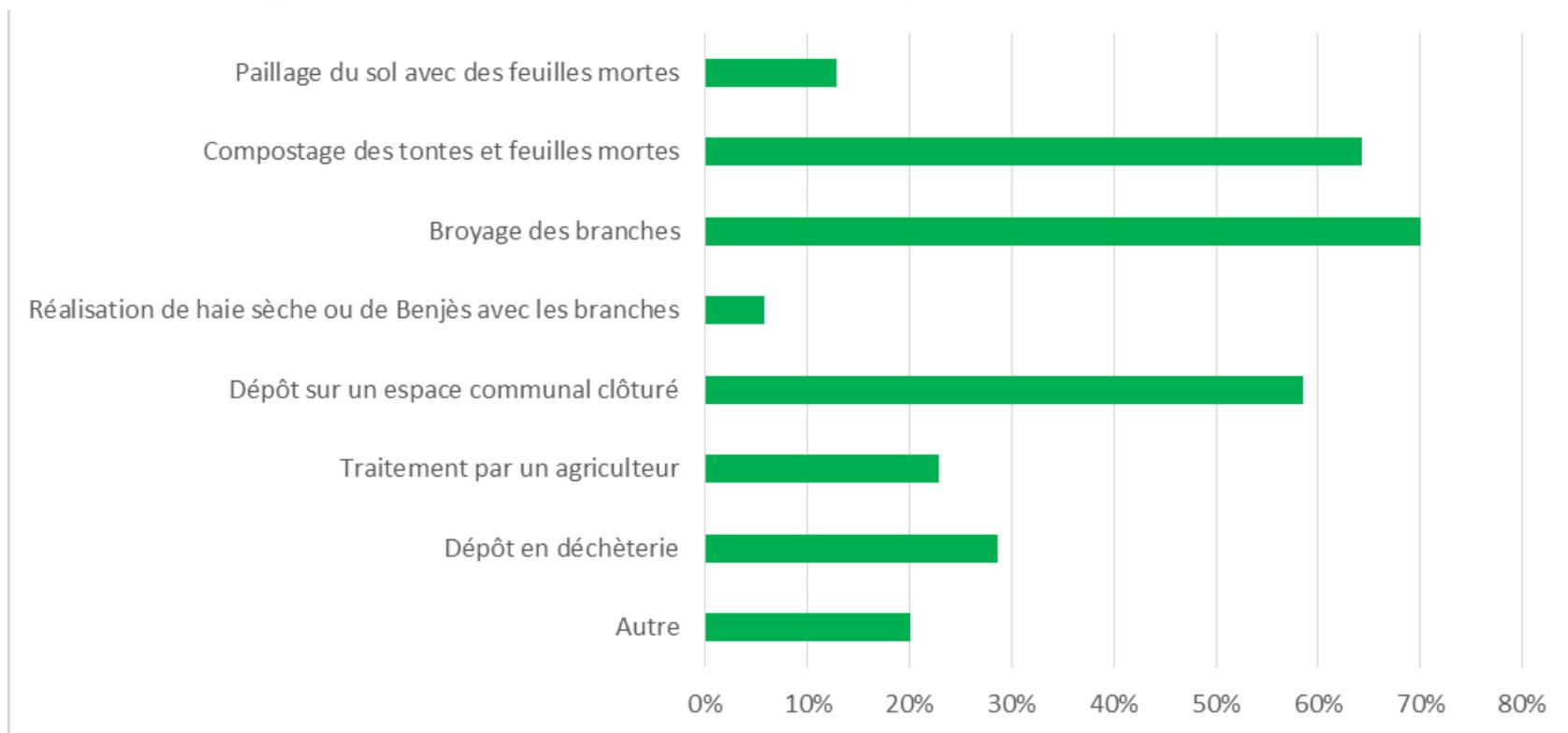


Autre : désherbage mécanique ou à eau chaude, AFP parcs à pâture

Le broyage et le compostage plébiscités par les communes

La grande majorité des communes utilisent les alternatives à la déchèterie pour traiter leurs déchets verts. A noter que près de 60% d'entre elles déclarent avoir un espace dédié pour la gestion de leurs déchets verts.

Solutions de gestion des déchets verts choisies par les communes

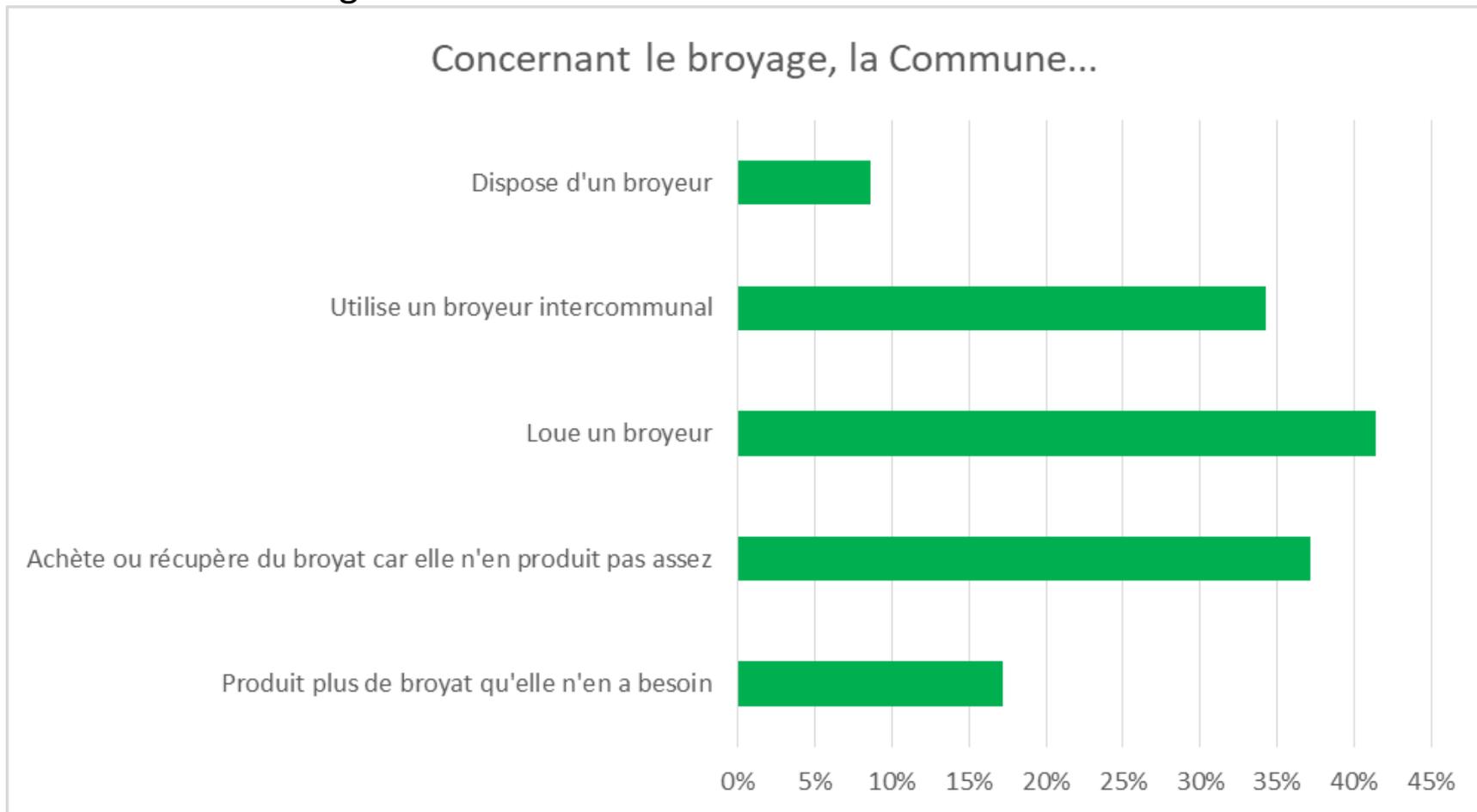


Autre : évacuation par prestataire, méthaniseur, dépôt chez des particuliers, réemploi des terreaux et des déchets de fleurissement, dépôt en forêt communale

Le broyage un atout reconnu

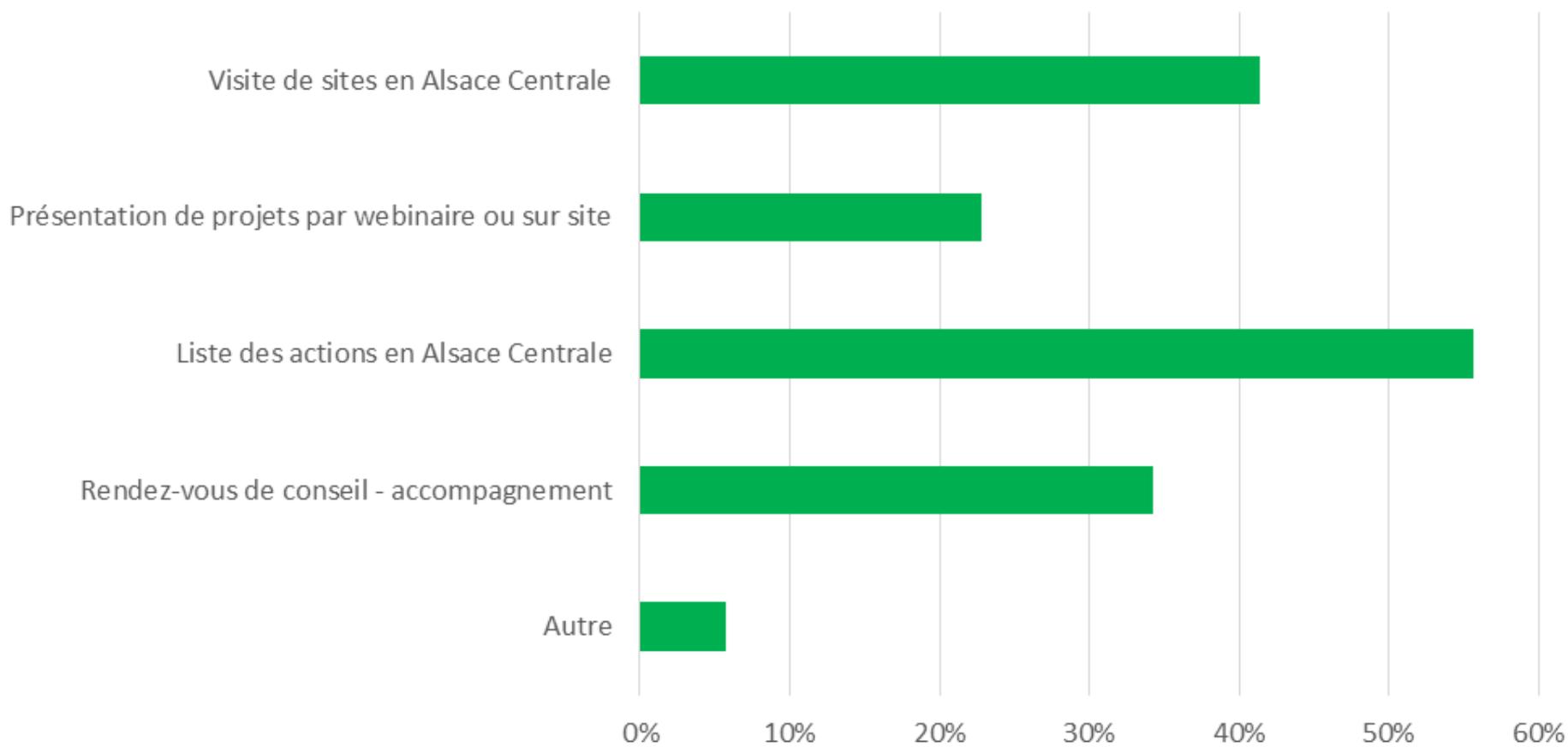
Le broyage est une technique très largement employée (93% des communes).

Les communes sont très utilisatrices de broyat. A noter que 37% n'en produisent pas assez pour couvrir leurs besoins, alors que 17% en produisent trop. Des mises en relation pourraient être envisagées



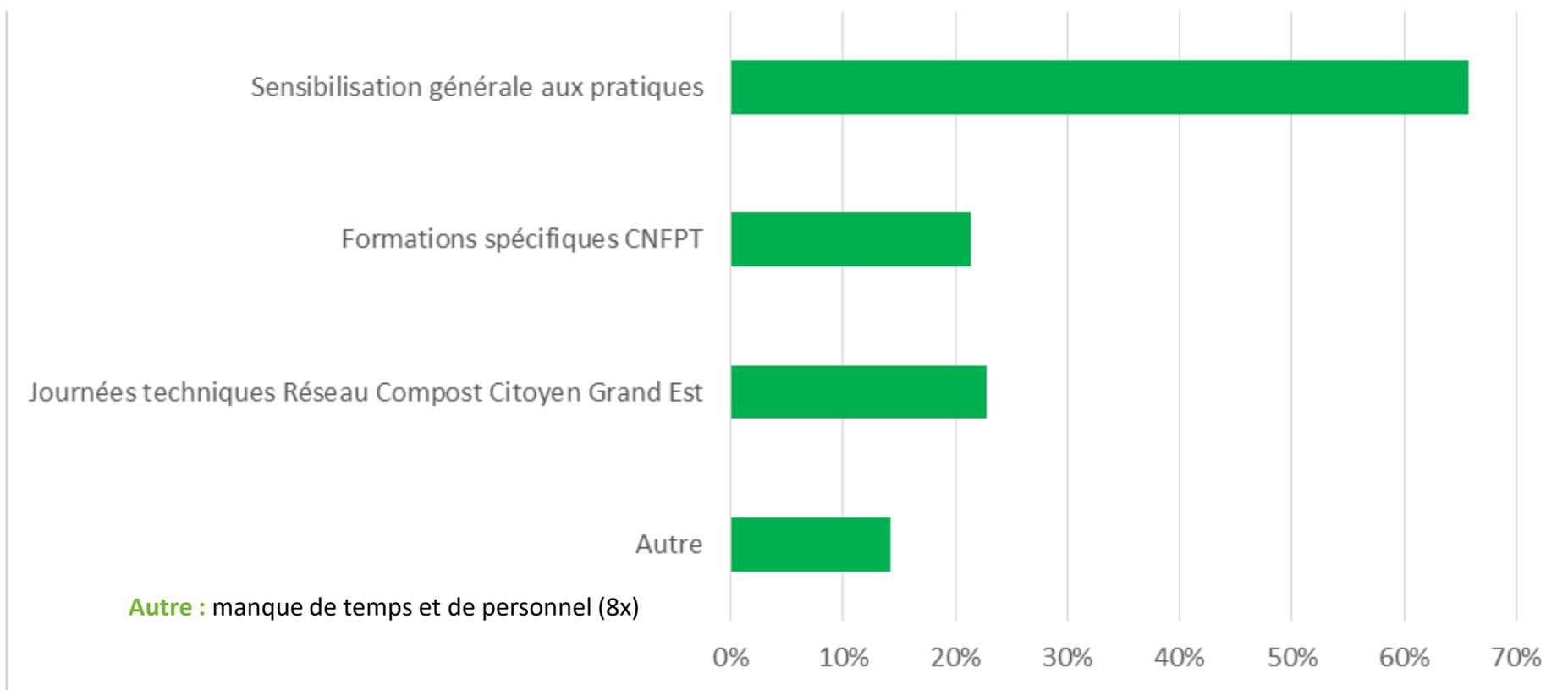
Des communes demandeuses d'accompagnement 1/2

Quel type de partage d'expérience souhaiteriez-vous ?



Des communes demandeuses d'accompagnement 2/2

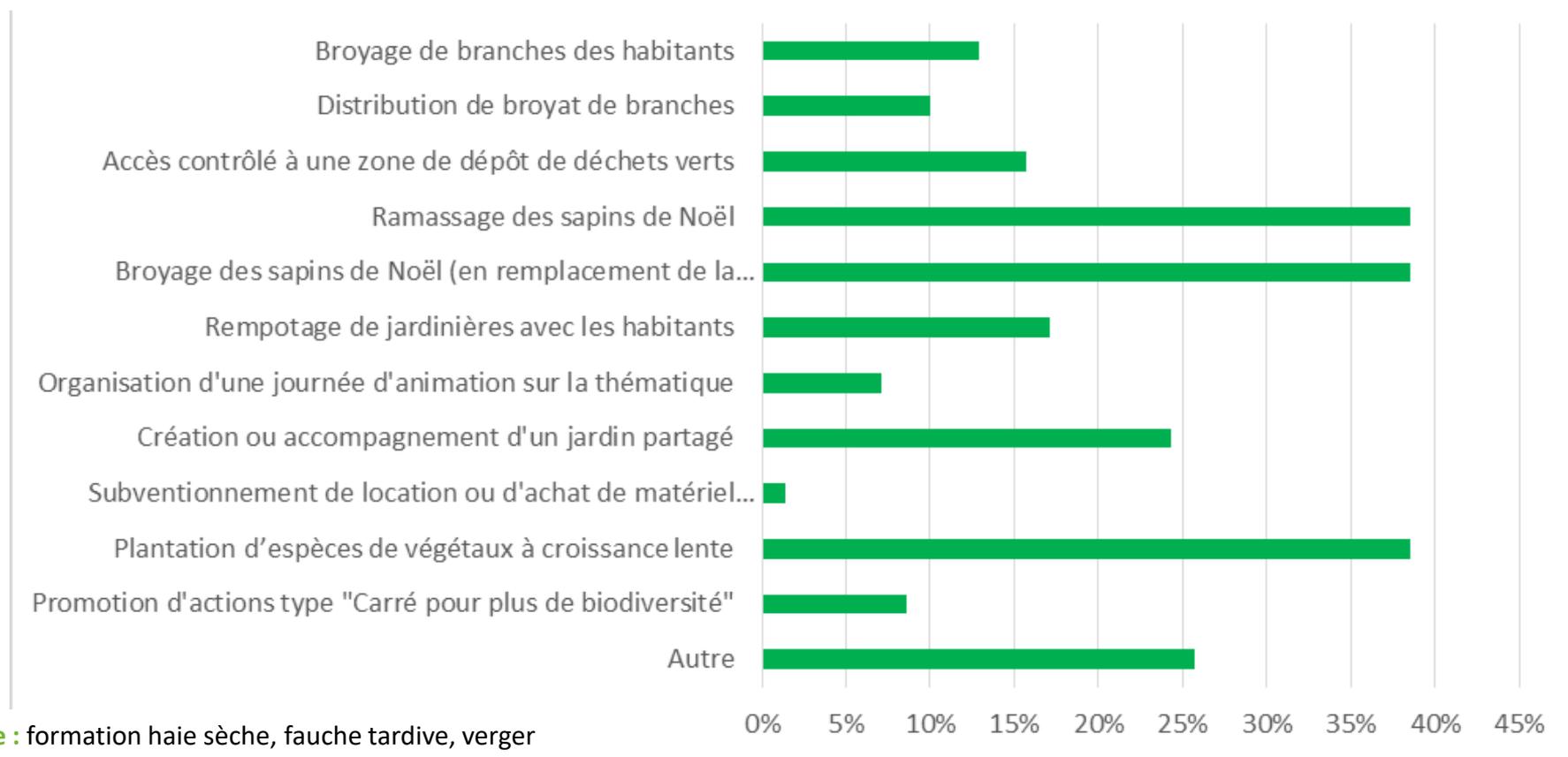
Accompagnements sollicités par les communes pour monter en compétence



Les leviers des communes pour promouvoir le broyage

67 communes s'investissent dans la promotion des pratiques vertueuses. Concernant la gestion alternative, elles sont 21 à proposer des alternatives concrètes à la déchèterie à leurs habitants.

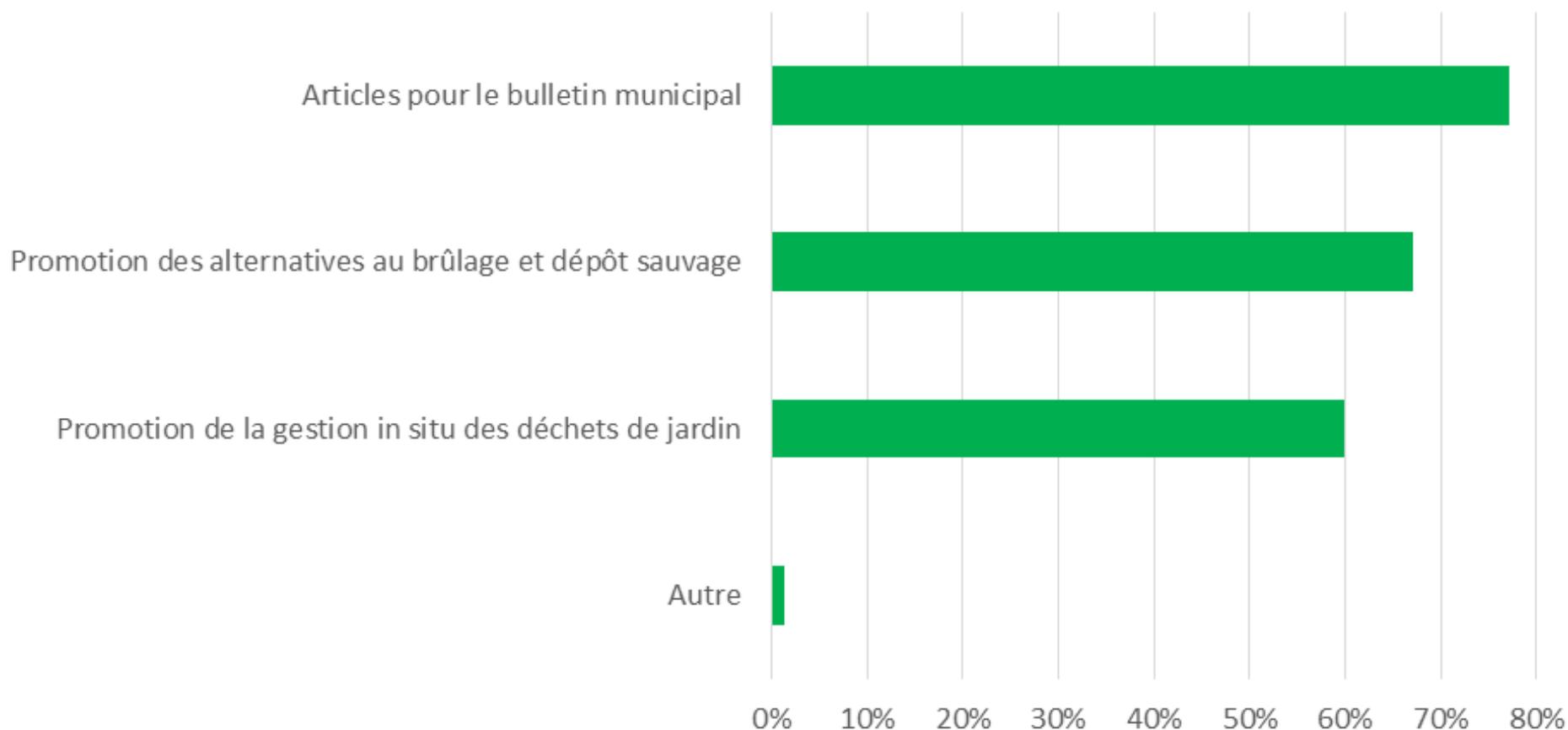
Actions déployées par les communes



Autre : formation haie sèche, fauche tardive, verger partagé, journée citoyenne, trame verte et bleu, ramassage déchets verts des habitants, retour en forêt (accord ONF)

Les communes sont prêtes à transmettre les bonnes pratiques auprès des habitants

Quels outils de communication vers les habitants vous seraient nécessaires ?



OUTILS

**Accompagnement
des Communes**

Pascal STRIEVI

Maître composteur - SMICTOM

CNFPT : offre de formation adaptée

Exemples de formations en lien avec les espaces verts

- Réveillez vos vivaces
- L'amélioration de la fertilité des sols en espaces verts
- La réduction et la valorisation des déchets en espaces verts
- La connaissance et l'utilisation des végétaux dans les espaces verts
- L'acceptation et la gestion de la flore spontanée sur l'espace public
- L'entretien des cimetières sans pesticides
- Les services espaces verts à l'épreuve du changement climatique
- La conduite d'une gestion différenciée des espaces publics verts et naturels

Organisation de sessions en Alsace Centrale

Les formations peuvent être réalisées en « intra » sur le territoire, il est demandé un nombre de 15 participants. Le SMICTOM peut centraliser les demandes et faire le lien avec le CNFPT.

FREDON Grand Est



Plan de **Gestion Différenciée**



Fleurissement durable



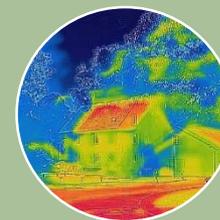
Gestion et valorisation des **déchets verts**



Biodiversité



Gestion des **Espèces Exotiques Envahissantes (EEE)**



Adaptation aux **changements climatiques**

Programme d'animation

- Rencontres individuelles
- Journées techniques, colloques, ateliers
- Partenaire technique de la distinction « Commune Nature »



Contact

Lucie BOISSIER
Chargée d'études environnement
06.71.31.26.62
lucie.boissier@fredon-grandest.fr

Subventions :



Un label au service de la qualité de vie



Depuis plus de 60 ans, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises, plus de 4 700 d'entre elles sont labellisées.

L'Alsace, investie dès le départ dans le label, continue à valoriser les communes qui œuvrent en faveur d'un environnement favorable au bien-être des habitants et à l'accueil et des touristes. En 2022, l'Alsace compte 341 communes labellisées : 194 dans le Bas-Rhin et 147 dans le Haut-Rhin.

Le fleurissement aujourd'hui représente bien plus qu'une mise en décor du patrimoine bâti, des rues et des places des villes et villages. Il s'agit de préserver la place du végétal en milieu urbanisé, de faire émerger et de laisser se développer des aménagements végétaux participant de l'amélioration de la qualité de l'air et de la création d'espaces de fraîcheur, de lutter contre l'imperméabilisation des sols, de consolider et d'enrichir le lien social.



DEPUIS 2021 EN ALSACE



Attribue directement la 4^e fleur
Coordonne le processus de
labellisation



S'inscrivent à la campagne « Villes
et villages fleuris »



ADT gère la mission pour la CeA et la Région GE

- sélectionne, propose, attribue et contrôle les trois premiers niveaux du label «Villes et Villages Fleuris» (1^{ère}, 2^e et 3^e Fleur)
- sélectionne et propose les communes susceptibles d'être labellisées au niveau 4 Fleurs



ADT 67 : un label qui évolue

Le label est particulièrement sensible à la gestion environnementale des communes

Actions en faveur de la biodiversité

- Connaissance et inventaire
- Protection et sensibilisation

Actions en faveur des ressources naturelles

- Connaissance et protection des sols
- Gestion de l'eau (ressources et usages)
- Limitation et valorisation des déchets verts
- Méthodes alternatives d'entretien
- Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)
- Autres actions contre le changement climatique (ilots de fraîcheur, désartificialisation des sols...

Des visites de « conseils » peuvent être demandées auprès d'ADT.

Ne jouons plus avec le feu, valorisons !

Une campagne de communication pour :

- Valoriser les bonnes pratiques
- Rappeler les sanctions possibles
- Accompagner les collectivités qui veulent s'engager dans la gestion alternative des déchets verts au sein de leur collectivité : campagne de broyage, mise en place de compostage partagé etc..

A retrouver sous <https://www.smictom-alsacecentrale.fr/gestion-des-dechets-verts-dentretien-des-collectivites>

AU JARDIN

Ne jouons plus avec le feu, **valorisons !**

Brûler ou abandonner ses déchets végétaux, c'est polluant et interdit

Broyage

Tonte mulching

Réutilisation

Compostage

Espèces à pousser lente

Paillage

Découvrez d'autres alternatives économiques et écologiques sur www.smictom-alsacecentrale.fr

Soutenu par

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ADENE

SMICTOM

ALSACE CENTRALE

SMICTOM

ALSACE CENTRALE

SMICTOM

ALSACE CENTRALE

Ressourçons les végétaux d'entretien !

Une campagne de communication pour :

- Valoriser les bonnes pratiques : panneau mis en place sur des sites vitrine
- Accompagner les collectivités qui veulent s'engager dans la gestion alternative des déchets verts
- Imprimable en A3 et A4

L'OR VERT DE NOS JARDINS
Ressourçons les végétaux d'entretien

Paillage a b c
Couche d'herbe, de branchages ou de feuilles mortes broyées à la tondeuse pour protéger le sol (potager, pieds d'arbustes ou allées)

Compostage
Mélange de biodéchets de cuisine et matières broyées

Haie sèche 1 2
Accumulation de branchages entre des piquets de bois.

Tante différenciée
Mulching (sans ramassage) au houe (+ 6 cm) ou lasser (pousser en prome (1 à 2 touches par an))

1 Piédroit de la haie

2 Branchages broyés

3 Tuteurs

4 Bordures

5 Tas de bois

Autres éléments illustrés : Mélange charbonnière, Machaon, Carrière-sauvage, Hémion, Pann de cur, Coquelicot, Laitier blanc, Tisseroché.

Logos : ZÉRO DÉCHET, ACJCA, République Française, ADEME, SMICTOM ALSACE CENTRALE.

QR code : Retrouvez les détails et d'autres alternatives sur : www.smictom-alsacecentrale.fr

A retrouver sous <https://www.smictom-alsacecentrale.fr/gestion-des-dechets-verts-dentretien-des-collectivites>

Une page internet dédiée aux collectivités

Les pratiques en Alsace Centrale

Des documents pour vous accompagner

Des partenaires territoriaux

Des articles et photos clé en main pour communiquer

Des partages d'expérience

A retrouver sous <https://www.smictom-alsacecentrale.fr/gestion-des-dechets-verts-dentretien-des-collectivites>

TEMOIGNAGE

Vers une gestion différenciée des espaces verts

Fernand WILLMANN
Maire de Sermersheim

Définition

La gestion différenciée est une façon de gérer les espaces verts en milieu urbain qui consiste à ne pas appliquer à tous les espaces la même intensité ni la même nature de soins.

Objectifs

- Favoriser la biodiversité des espaces naturels par la réduction du nombre de tontes et par la valorisation des déchets verts
- Valoriser la diversité des paysages communaux
- Optimiser l'entretien des espaces verts publics



Actions menées

Evolution progressive des pratiques depuis 2021 :

- Réduire le nombre de tontes : on procède au mulching sur tous nos espaces verts ce qui offre aussi un paillis naturel aux pelouses et espaces verts
- Réduire les fréquences d'arrosage : le choix des espaces fleuris permet de réduire la fréquence d'arrosage à 1 arrosage toutes les deux semaines
- Maintien de quelques espaces floraux dans le village sur de plus petits espaces
- Désherber manuellement ou mécaniquement : aucune utilisation de produits phytosanitaires (choix avant tout, respect de la loi par ailleurs)
- Choisir de nouvelles espèces = vivaces : économiques à l'achat et à l'entretien, peu consommatrices en eau, résistantes aux températures extrêmes (gel, sécheresse) et aux maladies
- Utiliser des bâches horticoles pour limiter la pousse des plantes adventices
- Pailler les massifs avec des matériaux d'origine végétale ou minérale : limite l'évaporation de l'eau et réduire ainsi la consommation d'eau
- Valoriser les déchets verts : produire du broyat et du compost

Quelques réalisations



Quelques réalisations



Exemple de plan de gestion différenciée

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS EN FONCTION DE LEUR CLASSIFICATION		
Types d'espaces verts	Entretien	Exemples
Prestige	Soigné	Mairie, Eglise, MTL et caveau
Traditionnels	Régulier	Cimetière, Aire de jeux, noue de l'école
Naturels	Extensif	Zone humide, bords de routes, plates-bandes fleuries dans le village et à la sortie du village
Sportifs	Intensif	Terrains de foot
Jardinières	Spécifique (arrosage)	Mairie, MTL

Autres actions

Opération de broyage pour les habitants

- Ouverture de la plateforme communale 1 à 2 samedis par an (mars et octobre)
- Utilisation d'une partie du broyat pour l'aménagement communal et à la disposition des administrés et des associations

Opération sapins de Noël

Collecte et broyage : 80 sapins récupérés en 2023

Hôtel à insectes

Réalisation en interne d'hôtels à insectes

Les Jardins de Sermersheim

Jardin pédagogique animé par Serm'Animations et l'association des Jardins



Résultats observés

Réduction du temps passé par agent

- De 2 ETP (équivalent temps plein) en 2021 à 1 ETP en 2023
- L'optimisation du travail permet, en limitant l'entretien, d'affecter l'agent à d'autres missions

Réduction du coût moyen annuel de fleurissement

- L'achat des fleurs en 2021 était de l'ordre de 2.000 €

Réduction des achats de produits phytosanitaires (pesticides)

- Plus aucun produit acheté, ni consommé

Diminution des quantités d'eau d'arrosage

- La consommation est passée de 2.500 l à une consommation maximale de 1.800 litres